



EMPLOIS FONCTIONNELS DES INGÉNIEURS DE POLICE SCIENTIFIQUE

NOS INGÉNIEURS SONT-ILS « INCOMPÉTENTS » ?



Le 12 septembre 2022 était présenté en CTRPN l'arrêté fixant le nombre d'emplois fonctionnels de la filière scientifique. L'occasion pour notre organisation de poser les questions qui dérangent :

- Pourquoi 25 postes et pas 24 ou 26 ?
- Ces postes sont-ils tous clairement identifiés ?
- Est-il cohérent de définir des volumes sans architecture, sans nomenclature ?

Le SNPS, absent, a dû immédiatement se connecter

Les réponses n'ont pas été surprenantes : taux fixé par la DGAFP fin 2020 mais retard sur l'application, des postes identifiés et d'autres non, réforme DTPN qui interfère, etc.

NOUS AVONS ÉGALEMENT DEMANDÉ SI LES DÉCLARATIONS DE L'ADJOINTE AU SOUS-DIRECTEUR DE LA CRIMINALISTIQUE DU SNPS ÉTAIENT À CONSIDÉRER DANS CETTE IDENTIFICATION DES POSTES ?

Le SNPS indiquait ne pas être au courant de ces propos et qu'il poursuit les nominations d'ingénieurs à des postes stratégiques mais qu'il ne souhaite pas une substitution totale

Pas de substitution totale pour le SNPS !

Même si nous ne sommes pas pour une scission totale et totalement favorable à la complémentarité, divers propos entendus dernièrement nous laissent penser qu'on est loin d'avoir un ingénieur en qualité d'adjoint au directeur du SNPS...

Nommer sur ces postes un commissaire expérimenté en police mais pas en science n'est pas choquant mais l'est pour un ingénieur spécialiste du domaine... Et quand de bons profils se présentent, on ne les nomme pas, on les intègre dans le corps des commissaires !

Doit-on rappeler le fiasco de la conduite du projet SCRIBE !?

Le nouveau DRCPN, qui lui avait eu écho de l'article mentionné, tentait de nous rassurer en précisant qu'un article paru dans une communication syndicale n'est pas forcément à l'image de la doctrine de l'administration.

Dossier thématique - Les expériences métiers des commissaires

COMMISSAIRE DE POLICE EN POLICE SCIENTIFIQUE

par Amandine MATRICON, Commissaire divisionnaire, adjointe au sous-directeur de la criminalistique au Service National de Police Scientifique (SNPS, Ecully, 69)

Rien dans mon parcours professionnel ou mes études ne devait me conduire à postuler au sein de la police technique et scientifique. L'enjeu de tourner le dos à ce métier riche et exigeant n'est pas simple. Mon poste Technique janvier 2020 Scientifique des projets pour la cri 3D, développement papillaires en gardant mon rôle opérationnel d'intervention des victimes constatations

De nombreux arguments plaident en faveur du maintien de postes d'actifs au sein de cette direction.

Alors qu'une politique de substitution au bénéfice de la filière scientifique de la Police Nationale est actuellement menée, je pense qu'il est néanmoins très important que les postes de commissaires au sein du SNPS (3 postes de sous-directeur, 1 poste de sous-directeur adjoint, 1 poste de chef état-major et 2 postes de direction) soient préservés au profit du corps de conception et de direction, et j'espère que d'autres collègues auront la chance d'en bénéficier.

Ce positionnement me conduit à être engagée sur des scènes de crime majeures et sur des scènes d'attentats ou en ambiance contaminée, ainsi que

Mais il est important que les actifs ne se détournent pas dans les années à venir des postes au sein du

Mais il est important que les actifs ne se détournent pas dans les années à venir des postes au sein du SNPS, ni de la mission de contrôle de l'activité PTS en territoriale, pour laquelle les chefs de service n'ont pas toujours les « clés » pour la piloter et l'évaluer.

d'autres collègues auront la chance d'en bénéficier.

-9-

NOS INGÉNIEURS MÉRITENT LE RESPECT ET DOIVENT OCCUPER LES POSTES CLÉS DE LEUR FILIÈRE !